



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 22.04.2022

Publications supplémentaires: KABGE 22.04.2022

Date d'échéance prévue: 22.04.2027

Numéro de publication: KK01-0000021312

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite Aberge SA

Débiteurs:

Aberge SA
CHE-103.103.996
Chemin de la Tour-de-Champel 6
1206 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 14.03.2022

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 4 + 41 22 3888904
F20220521

But :

Tous développements immobiliers exclusivement hors de Suisse, par le biais d'investissements directs (ou indirects par prise de participations dans des sociétés actives dans le même domaine), de même qu'achat, vente, location et/ou commercialisation de baux de produits immobiliers construits ou non à des fins de développements et de constructions de projets immobiliers dans les deux catégories résidentielles et commerciales, sans limites, y compris les établissements publics, résidences, villas, complexes de bureaux, unités polyvalentes et centres commerciaux, ainsi que gestion d'hôtels, d'établissements publics, d'appartements, de résidences, de villas, de complexes de bureaux, de centres commerciaux et toutes prestations de

services se rattachant de près ou de loin à ce domaine, à l'exclusion d'opérations
prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet).